

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-dix-huitième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 27 avril 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS :

Mmes	Line Chamberland Valérie Coulombe	Représentante de la Faculté des sciences humaines Représentante de l'Association canadienne pour la santé mentale - filiale de Montréal
MM.	Jérôme Di Giovanni Houssine Dridi Rémi Fraser	Représentant de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux Représentant de la Faculté des sciences de l'éducation Représentant du Regroupement des Auberges du cœur du Québec
Mmes	Marie-Andrée Gauthier Nathalie Lafranchise Ève Lamoureux Geneviève Pagé	Représentante du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage Représentante de la Faculté de communication Représentante de la Faculté des arts Représentante de la Faculté de science politique et de droit
MM.	Jean-François Piché Marcel Simoneau	Représentant de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) Directeur intérimaire du Service aux collectivités (président)
Mmes	Claire Vanier Nicole Vézina	Agente de développement au Service aux collectivités Représentante de la Faculté des sciences

MEMBRES ABSENTS :

MM.	Hervé Dignard*	Représentant de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
Mme	Lise Gervais*	Représentante de Relais-femmes
MM.	Éric Giroux* Sylvain Lefèvre*	Représentant de l'Écomusée du Fier monde Représentant de l'École des sciences de la gestion

INVITÉES :

Mmes	Martine Blanc Lyne Kurtzman Sylvie Pelletier Josée-Anne Riverin	Agente de développement au Service aux collectivités Agente de développement au Service aux collectivités Secrétaire de direction Agente de développement au Service aux collectivités
------	--	---

SECRÉTAIRE :

Mme	Annie Hébert	Secrétariat des instances
-----	--------------	---------------------------

* Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Marcel Simoneau préside la séance et madame Annie Hébert agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités souhaite la bienvenue aux membres et exprime son enthousiasme à présider le Comité des services aux collectivités. Il annonce ensuite que quatre personnes prient les membres de bien vouloir excuser leur absence. Il s'agit de madame Lise Gervais et de messieurs Hervé Dignard, Éric Giroux et Sylvain Lefebvre.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par madame Geneviève Pagé, appuyée par monsieur Jean-François Piché, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la 177^e assemblée du 16 mars 2015

Le procès-verbal est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par madame Line Chamberland, appuyée par madame Marie-Andrée Gauthier, le procès-verbal de la cent soixante-dix-septième assemblée ordinaire tenue le 16 mars 2015 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

3. Information

3.1 Tableau des suivis (Annexe CSAC-178-3.1)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités présente le tableau des suivis, tel que déposé en annexe. Aucune question n'est soulevée.

3.2 Information des membres

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités rappelle que dès la fin des travaux de cette rencontre, monsieur René Côté, vice-recteur à la Vie académique, ainsi que monsieur Yves Mauffette, vice-recteur à la Recherche et à la création, se joindront aux membres pour partager le repas du midi. Cette rencontre annuelle permet d'échanger et de répondre aux diverses questions des membres.

Il indique ensuite que la Direction de l'UQAM prévoit une réorganisation de sa structure, mais précise que, selon le document déposé, tous les services relevant du Vice-rectorat à la recherche et à la création y demeurent attachés. Il note qu'un deuxième appel de candidatures a été lancé afin de sélectionner la personne qui succèdera à monsieur Yves Mauffette qui termine son mandat à titre de vice-recteur à la Recherche à la création le 31 mai prochain.

Aucun autre sujet n'est porté à l'attention des membres.

4. Programme d'aide financière à la recherche et à la création - Évaluation des projets de recherche et de création par le Sous-comité de la recherche du CSAC

4.1 Présentation du rapport du sous-comité de la recherche du 20 avril 2015

Un membre du sous-comité de la recherche explique que l'étude des 12 projets a nécessité

deux rencontres. Il prie les membres d'excuser le dépôt tardif du rapport en raison de contraintes d'horaire.

4.2 Recherche-action sur la relation entre le processus de création collective au théâtre et la prise de parole citoyenne (Annexe CSAC-178-4.2)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite un évaluateur à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celui-ci présente brièvement le projet de recherche-action portant sur la prise de parole par les citoyennes, citoyens sur le phénomène de la pauvreté. Il indique que le sous-comité de la recherche souligne la grande pertinence de la diffusion de la pièce de théâtre, réalisée en création collective, par une tournée de représentation et par une captation vidéo. Cependant, la description du projet ne justifie pas l'ajout d'une ressource professorale.

Une membre s'interroge sur la coordination de cette demande de financement avec le dégrèvement dont le projet bénéficie. Une autre membre perçoit une difficulté au niveau du processus d'expérimentation et de transfert des connaissances. Les aspects théoriques lui semblent également défailants. Elle croit qu'un travail sera nécessaire afin de clarifier les indicateurs quantitatifs. Un membre du sous-comité de la recherche ne met pas en doute le fait qu'il s'agisse d'une recherche-action sur le terrain. Le projet est bien documenté, il favorise le déploiement de techniques servant le processus de création; il procèdera à de la cueillette de données et rendra compte des résultats auprès des actrices, acteurs du projet. Une autre membre rappelle pour sa part que les données qualitatives sont mesurables.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 82 %, ce qui lui confère le sixième rang parmi les douze projets soumis.

4.3 Témoigner pour agir : vers la conception d'une exposition publique sur le témoignage par les communautés sexuelles (Annexe CSAC-178-4.3)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite une évaluatrice à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celle-ci présente brièvement le projet de recherche-action portant sur les cultures du témoignage des personnes minorisées en raison de leur sexualité ou de leur genre. Elle indique que le sous-comité de la recherche juge le projet novateur, bien construit et réaliste. La participation étudiante est soulignée. L'arrimage entre la revue de littérature et l'exposition des témoignages est néanmoins critiqué.

Une membre s'interroge sur l'aspect recherche du projet. D'autres membres concèdent qu'il peut subsister différentes perceptions de ce que peut être la recherche. Néanmoins, plusieurs estiment que dès qu'une professeure, un professeur engagent une réflexion entraînant un changement, il s'agit de recherche. Une membre juge important qu'une demande artistique soit aussi considérée comme une démarche de recherche scientifique. Il semble parfois plus difficile de voir comment la connaissance émergera d'un tel projet, mais elle considère que celui-ci est bien appuyé.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 86 %, ce qui lui confère le quatrième rang parmi les douze projets soumis.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1117

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.3;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par COCQ-SIDA, GRIS-Montréal et Stella, l'amie de Maimie;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Maria Nengeh Mensah de l'École de travail social;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 7 989 \$ à la professeure Maria Nengeh Mensah de l'École de travail social pour le projet de recherche intitulé Témoigner pour agir : vers la conception d'une exposition publique sur le témoignage par les communautés sexuelles, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Le maintien de la plainte ou sa substitution par l'article 810 dans le traitement judiciaire de la violence conjugale (Annexe CSAC-178-4.4)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite un évaluateur à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celui-ci présente brièvement le projet mettant en avant le problème mal compris de la violence conjugale. Il indique que le sous-comité de la recherche a apprécié la conjugaison de deux expertises professorales et l'apport de l'étudiante dans ce projet. Le sujet bien ancré, la méthodologie adéquate et les techniques employées permettront un bon transfert de la connaissance. Le sous-comité de la recherche juge néanmoins que le nombre peu élevé d'entrevues pourrait ne pas suffire à obtenir des données pertinentes. Bien que l'échéancier soit bien détaillé, le plan d'ensemble aurait gagné à être davantage précisé.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 90 %, ce qui lui confère le premier rang ex aequo parmi les douze projets soumis.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1118

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.4;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet des professeures Myriam Dubé de l'École de travail social et Rachel Chagnon du Département des sciences juridiques;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ aux professeures Myriam Dubé de l'École de travail social et Rachel Chagnon du Département des sciences juridiques pour le projet de recherche intitulé Le maintien de la plainte ou sa substitution par l'article 810 dans le traitement judiciaire de la violence conjugale, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 Témoigner de son agression sur Internet : expériences et enjeux pour les victimes (Annexe CSAC-178-4.5)

Madame Nathalie Lafranchise quitte la salle.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite une évaluatrice à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celle-ci présente brièvement le projet portant sur les témoignages de victimes d'agression sexuelle sur les réseaux sociaux dans une perspective de révision des processus d'intervention. Elle indique que le sous-comité de la recherche souligne la pertinence des questions soulevées et le fait que la problématique est bien située dans son ensemble. En revanche, la stratégie de transfert des connaissances est jugée floue. Plusieurs petites faiblesses sont relevées.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 83 %, ce qui lui confère le cinquième rang parmi les douze projets soumis.

Madame Nathalie Lafranchise réintègre la salle.

4.6 Le privé est politique : les féministes face à l'antiféminisme dans les sphères de la vie privée (Annexe CSAC-178-4.6)

Madame Geneviève Pagé quitte la salle.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite un évaluateur à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celui-ci présente brièvement le projet portant sur l'antiféminisme vécu dans la sphère privée. Il note que ce projet est présenté pour la seconde fois et que les promotrices, promoteurs ont su tenir compte des commentaires émis à la suite du premier dépôt. La présence d'une étudiante au comité d'encadrement est appréciée. Globalement bien présenté, tant dans l'explication de la problématique que dans le transfert des connaissances dans le milieu, le sous-comité de la recherche apprécie le projet dans son ensemble.

Une membre ajoute que le projet intègre bien les diverses enquêtes réalisées auprès des universités et des groupes féministes. Les promotrices, promoteurs ont bien articulé les deux volets du sujet.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 89 %, ce qui lui confère le deuxième rang ex aequo parmi les douze projets soumis.

Madame Geneviève Pagé réintègre la salle.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1119

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.6;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par L'R des centres de femmes du Québec;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet du professeur Francis Dupuis-Déri du Département de science politique;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ au professeur Francis Dupuis-Déri du Département de science politique pour le projet de recherche intitulé Le privé est politique : les féministes face à l'antiféminisme dans les sphères de la vie privée, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7 Portrait des violences à caractère sexuel en milieu universitaire au Québec (Annexe CSAC-178-4.7)

Mesdames Line Chamberland et Marie-Andrée Gauthier quittent la salle.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite une évaluatrice à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celle-ci présente brièvement le projet portant sur l'établissement d'un portrait des expériences de violences à caractère sexuel en milieu universitaire. Elle souligne la pertinence et l'urgence du projet qui est par ailleurs très bien construit et présente un bon réseautage dans le milieu universitaire. Le sous-comité de la recherche aurait par contre souhaité que soit justifiée la participation de deux professeures du même département. Les membres s'interrogent également sur la décision de ne pas élargir l'effectif à d'anciennes étudiantes, anciens étudiants.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 89 %, ce qui lui confère le deuxième rang ex aequo parmi les douze projets soumis.

Mesdames Line Chamberland et Marie-Andrée Gauthier réintègrent la salle.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1120

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.7;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS);

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet des professeures Manon Bergeron et Martine Hébert du Département de sexologie;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 7 979 \$ aux professeures Manon Bergeron et Martine Hébert du Département de sexologie pour le projet de recherche intitulé Portrait des violences à caractère sexuel en milieu universitaire au Québec, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.8 L'éducation sexuelle telle qu'enseignée aux jeunes scolarisés dans la province supporte-t-elle une sexualité positive, inclusive et émancipatrice?
(Annexe CSAC-178-4.8)

Madame Geneviève Pagé quitte la salle.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite un évaluateur à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celui-ci présente brièvement le projet portant sur l'analyse des besoins, des attentes et des critiques des jeunes envers les contenus d'éducation sexuelle proposés en milieu scolaire. L'évaluateur souligne la pertinence du projet puisque ces questions font partie du débat entourant l'intervention auprès des groupes de jeunes. Le sous-comité de la recherche juge que la problématique se situe dans un contexte favorable. Elle est bien présentée, bien contextualisée, bien appuyée au plan théorique et se démarque par son aspect novateur. Il remarque en revanche une implication moins évidente de la part du groupe demandeur.

Des membres souhaitent ajouter qu'il leur importe d'assurer un meilleur arrimage avec les équipes œuvrant sur le terrain pour le transfert des connaissances, mais également pour s'assurer d'obtenir un portrait juste. Le statut des professionnelles, professionnels est également mis en relief, car celles-ci, ceux-ci risquent toujours de se voir mutés dans une autre école, ceci peut faire obstacle à l'implantation d'un programme d'éducation sexuelle.

Un membre salue ce projet, mais il craint que celui-ci n'aboutisse que sur des recommandations. Il lui importe que les chercheuses, chercheurs sachent que peu de financement est accordé à la formation des professeures, professeurs.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 87 %, ce qui lui confère le troisième rang parmi les douze projets soumis.

Madame Geneviève Pagé réintègre la salle.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1121

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.8;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par la Fédération du Québec pour le planning des naissances;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet des professeures Geneviève Pagé du Département de science politique et Chiara Piazzesi du Département de sociologie;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 7 993 \$ aux professeures Geneviève Pagé du Département de science politique et Chiara Piazzesi du Département de sociologie pour le projet de recherche intitulé L'éducation sexuelle telle qu'enseignée aux jeunes scolarisés dans la province supporte-t-elle une sexualité positive, inclusive et émancipatrice?, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.9 Les femmes laurentiennes : portrait statistique et développement des stratégies pour répondre à leurs besoins (Annexe CSAC-178-4.9)

Monsieur Jérôme Di Giovanni quitte la salle.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite une évaluatrice à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celle-ci présente brièvement le projet portant sur l'identification d'actions et de stratégies à mettre en place pour répondre aux besoins particuliers des femmes laurentiennes des quartiers défavorisés et majoritairement issues de l'immigration. Il s'agit de la deuxième présentation de ce projet dont la réécriture se montre plus solide et répond à la majorité des critiques émises lors de la première mouture. Dans le cadre du transfert des connaissances, le sous-comité de la recherche félicite la stratégie utilisant le réseautage et la production d'une brochure. Néanmoins, le portrait de la population visée est insuffisamment expliqué et les questions de recherche posées manquent de précision.

Un certain scepticism est exprimé à l'égard de la méthodologie jugée ambitieuse, sur l'efficacité de l'envoi postal individuel et sur le choix de la langue privilégiée.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 86 %, ce qui lui confère le quatrième rang parmi les douze projets soumis.

Monsieur Jérôme Di Giovanni réintègre la salle.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1122

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.9;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par le Comité femmes du Comité des Organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL);

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Leila Celis du Département de sociologie;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 7 950 \$ à la professeure Leila Celis du Département de sociologie pour le projet de recherche intitulé Les femmes laurentiennes: portrait statistique et développement des stratégies pour répondre à leurs besoins, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.10 Élevage industriel et biologique au Québec : analyse critique d'un enjeu écologique occulté (Annexe CSAC-178-4.10)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite un évaluateur à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celui-ci présente brièvement le projet portant sur le constat que peu d'actrices, acteurs publics et non gouvernementaux

s'intéressent aux conséquences environnementales liées à la pratique de l'élevage industriel et biologique des animaux au Québec. Le sous-comité de la recherche juge le sujet original et l'idée d'un symposium intéressante. L'objectif et la problématique sont bien articulés, tout comme la méthodologie. En contrepartie, la problématisation ne démontre pas la marginalisation faisant pourtant partie des questions de recherche. Les propositions de transfert des connaissances semblent également insuffisantes. Les membres se sont par ailleurs interrogés sur l'utilité d'une ressource professorale universitaire en science politique.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 83 %, ce qui lui confère le cinquième rang parmi les douze projets soumis.

4.11 Évaluation de l'ampleur du phénomène de la cyberintimidation envers le personnel enseignant du primaire et du secondaire : habiletés technologiques en cause ? (Annexe CSAC-178-4.11)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite une évaluatrice à communiquer les commentaires et la notation du sous-comité de la recherche. Celle-ci présente brièvement le projet visant à mesurer l'ampleur du phénomène de la cyberintimidation subie par le personnel enseignant. Les membres du sous-comité de la recherche saluent la qualité du partenariat et la participation active de deux étudiantes au comité d'encadrement. Le projet exploite de bons réseaux et la problématique est bien documentée. Ils émettent quelques critiques portant sur le manque de justification entre les habiletés technologiques des enseignantes, enseignants et la cyberintimidation, sur le taux de réponse attendu et sur l'échéancier ambitieux en regard de la quantité de données qualitatives à analyser.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 86 %, ce qui lui confère le quatrième rang parmi les douze projets soumis.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1123

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.11;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par les Centrales des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE);

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet du professeur Stéphane Villeneuve du Département de didactique;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ au professeur Stéphane Villeneuve du Département de didactique pour le projet de recherche intitulé Évaluation de l'ampleur du phénomène de la cyberintimidation envers le personnel enseignant du primaire et du secondaire : habiletés technologiques en cause ?, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.12 Évaluation et développement de la formation *Éval Pop* pour les organismes communautaires des régions du Québec (Annexe CSAC-178-4.12)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités indique que ce projet a déjà fait l'objet d'une présentation. Le sous-comité de la recherche souligne la pertinence pour les groupes de l'approche évaluative « par et pour le milieu ». Globalement bien construit, le projet demeure aride sur certains concepts qui auraient dû être minimalement définis. Les membres du sous-comité de la recherche auraient souhaité avoir davantage d'information sur les instruments de cueillette de données et comprendre l'absence de collecte d'informations concernant le formateur et sur les stratégies de formation. Plusieurs éléments d'amélioration sont soulevés.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 82 %, ce qui lui confère le sixième rang parmi les douze projets soumis.

4.13 Le développement du croisement des savoirs à Parole d'excluEs : une recherche action participative (Annexe CSAC-178-4.13)

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités indique que ce projet a déjà fait l'objet d'une présentation. Le sous-comité de la recherche met en avant l'originalité du concept et de l'approche, ainsi que la qualité du partenariat. Qualifié de projet modèle, il expose clairement son approche et l'arrimage entre la méthodologie et l'échéancier est réaliste.

Les membres du Comité des services aux collectivités conviennent de leur accord avec la notation établie par le sous-comité de la recherche.

Le projet se voit attribuer la note totale de 90 %, ce qui lui confère le premier rang ex aequo parmi les douze projets soumis.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1124

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-178-4.13;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par Parole d'excluEs;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet du professeur Jean-François René de l'École de travail social;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ au professeur Jean-François René de l'École de travail social pour le projet de recherche intitulé Le développement du croisement des savoirs à Parole d'excluEs : une recherche action participative, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités rappelle que 60 % de l'enveloppe est attribué au mois d'avril et que le restant le sera à l'automne prochain.

À 11 h, une pause de 15 minutes est proposée. La séance reprend à 11 h 15.

5. Suivi de la nomination de deux membres internes du Comité des services aux collectivités

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités explique que le Secrétariat des instances veille au suivi des mandats des membres du Comité des services aux collectivités. Ainsi, deux membres termineront leur mandat sous peu, il s'agit de madame Line Chamberland, en raison d'un congé sabbatique, et de monsieur Houssine Dridi. Une consultation est en cours à la Faculté des sciences de l'éducation afin de désigner une représentante, un représentant. Madame Chamberland précise qu'elle compte poursuivre son engagement à l'automne, jusqu'à son congé sabbatique prévu au mois de janvier 2016.

6. Nominations au Sous-comité de la recherche

Une membre du sous-comité de la recherche rappelle que depuis près de deux ans un poste demeure vacant au sous-comité de la recherche. Ceci pourrait poser des difficultés à l'automne si une professeure, un professeur venait à manquer.

6.1 Nomination de deux membres internes et d'un membre interne substitut (Annexe CSAC-178-6.1)

Après discussion, les membres conviennent de la nomination de monsieur Sylvain Lefèbvre, sous réserve de son consentement, et de madame Nathalie Lafranchise à titre de membres représentant les professeurs, professeurs au sous-comité de la recherche. Madame Geneviève Pagé est nommée à titre membre professeure substitut représentant les professeurs, professeurs au sous-comité de la recherche.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1125

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeurs, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU qu'un poste de représentante, représentant des professeurs, professeurs est vacant au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'appel de candidatures fait par le président auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Marie-Andrée Gauthier, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME monsieur Sylvain Lefèvre à titre de membre représentant les professeurs, professeurs au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1126

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeurs, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Houssine Dridi à titre de membre représentant les professeures, professeurs au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'appel de candidatures fait par le président auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Houssine Dridi, appuyé par monsieur Jean-François Piché, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME madame Nathalie Lafranchise à titre de membre représentant les professeures, professeurs au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1127

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU qu'un poste de substitut à titre de représentante, représentant des professeures, professeurs est vacant au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'appel de candidatures fait par le président auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lamoureux, appuyé par madame Nicole Vézina, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME madame Geneviève Pagé à titre de membre professeure substitut représentant les professeures, professeurs au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Nomination d'un membre externe (Annexe CSAC-178-6.2)

Après discussion, les membres conviennent de la nomination de monsieur Rémi Fraser à titre de membres représentant les organismes externes au sous-comité de la recherche.

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1128

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU la fin de mandat de monsieur Jérôme Di Giovanni à titre de membre représentant les organismes externes au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Coulombe, appuyé par monsieur Jérôme Di Giovanni, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME monsieur Rémi Fraser, de à titre de membre représentant les organismes externes au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Calendrier des rencontres du CSAC 2015-2016

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités présente le calendrier des rencontres du Comité des services aux collectivités pour l'année 2015-2016, tel que déposé en annexe.

8. Divers

Une membre suggère que soit prochainement mise à l'ordre du jour une discussion portant sur l'évaluation et la priorisation des critères dans l'étude des projets de recherche. Elle souhaiterait mieux comprendre comment les membres du sous-comité de la recherche en arrivent à une décision plutôt qu'à une autre, et comment s'expliquent les écarts. Elle croit également qu'une grille présentant pour chaque projet les défis et points forts de chaque critère serait utile. Le directeur intérimaire du Service aux collectivités approuve la proposition.

Une autre membre note qu'il existe une réelle compétition entre les projets. Il lui apparaît difficile d'apporter une note différente sans remettre en cause le travail déjà fait par le sous-comité de la recherche. Cela lui laisse parfois l'impression de ne pas avoir vraiment de pouvoir en tant que membre du Comité des services aux collectivités.

Une membre se dit assurée que le Comité des services aux collectivités a le pouvoir d'intervenir dans l'ordonnancement des projets. Elle croit utile de réfléchir à cette question, mais elle se soucie conserver la pertinence du sous-comité de la recherche. Par ailleurs, celui-ci se réunit quelques jours seulement avant la rencontre du Comité des services aux collectivités et travaille dans une urgence certaine en raison de la nécessité d'acheminer tous les documents aux membres du Comité des services aux collectivités à temps.

Un membre se dit particulièrement interpellé par la pertinence sociale des projets, alors qu'il se

sent moins à l'aise avec les éléments portant sur la méthodologie et les concepts théoriques, qui eux sont davantage la force des professeures, professeurs. Une membre ajoute que c'est ce contexte qui favorise la valorisation de la coconstruction des savoirs au Service aux collectivités.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités accueille ces commentaires favorablement et souligne l'importance de se questionner sur le processus et la méthodologie appliqués dans l'évaluation des projets.

Une membre du Comité, également agente de développement au Service aux collectivités, souhaite interpeller les membres du Comité des services aux collectivités à savoir si les agentes, agents de développement doivent continuer à favoriser le dépôt de projets au Service aux collectivités. Ces dernières, derniers soutiennent les projets qui semblent réalistes aux plans organisationnel, social et de la pertinence; et les autres sont mis en attente. La journée d'étude annuelle se tiendra prochainement et les membres du Comité sont invités à se joindre à l'équipe, ce qui pourrait permettre d'aborder ce point. Les membres jugent la question pertinente, car la croissance du nombre de projets de qualité soumis est constatée. Une membre croit néanmoins qu'il est utile que tous les projets ne soient pas acceptés systématiquement. Une autre membre estime que les projets ne sont pas dans une dynamique de compétition pure, il est toujours possible aux candidates, candidats de soumettre de nouveau un projet après l'avoir bonifié.

9. Lunch : Point d'information avec les vice-recteurs René Côté, vie académique et Yves Mauffette, recherche et création

À midi, les membres du personnel du Service aux collectivités se joignent au Comité pour un lunch en compagnie du vice-recteur à la Recherche et à la création. Monsieur René Côté, vice-recteur à la Vie académique est retenu par une réunion et prie les membres de bien vouloir excuser son absence. Il espère néanmoins rejoindre la rencontre aussitôt que possible. Le vice-recteur à la Recherche et à la création transmet les remerciements de monsieur Côté pour le travail remarquable accompli par le Comité des services aux collectivités.

Le vice-recteur à la Recherche et à la création indique avoir déjà présidé le Comité des services aux collectivités. Il note que celui-ci a franchi un tournant clé depuis l'année 2009. Il déclare que malgré le contexte budgétaire difficile à l'UQAM, l'enveloppe du Service aux collectivités est maintenue pour l'année qui vient. Il souligne que le fait que monsieur Simoneau ait accepté l'intérim d'un an a permis de mieux faire face au défi budgétaire à relever. Il indique par ailleurs ne pas s'inquiéter outre mesure pour le Service aux collectivités reconnu en raison notamment de son équipe dynamique, qui a su comprendre le sens des changements. Le Service aux collectivités remplit pleinement sa mission d'enseignement, de recherche et de création. Il ajoute que la meilleure qualité d'une chercheuse, d'un chercheur est sa persévérance. Il remercie chaleureusement l'équipe de professionnelles, professionnels et les membres du Comité pour leur engagement exceptionnel.

Une membre du personnel tient à remercier le vice-recteur à la Recherche et à la création d'avoir cru au Service aux collectivités et à son équipe dès son arrivée en poste et d'avoir rapidement entrepris un travail de planification stratégique important. Elle lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets à venir. Le vice-recteur à la Recherche et à la création estime que le Service aux collectivités mérite les galons qu'il a acquis au fil du temps.

Un membre pour sa part tient à saluer de nouveau le geste de madame Sylvie de Grosbois qui a privilégié dès son arrivée en fonction la transmission des savoirs aux plus jeunes. Le vice-recteur à la Recherche et à la création remercie également madame de Grosbois et se dit heureux du renouvellement des forces tant au Service aux collectivités qu'au Comité où de

jeunes chercheuses, chercheurs y œuvrent et reconnaissent ce service comme un élément clé dans leurs travaux de recherche. Un travail de longue haleine a dû être accompli afin que la recherche réalisée au Service aux collectivités soit reconnue comme telle.

Une membre s'inquiète néanmoins de l'avenir du Service et du soutien aux projets de recherche. Elle souligne également l'importance des valeurs fondamentales qui animent et fondent le travail au Service aux collectivités telles que le dialogue et la coconstruction des savoirs avec les gens de terrain. Le vice-recteur à la Recherche et à la création répond que l'ensemble de l'Université a subi des coupes budgétaires. Le budget de recherche a également été l'objet d'une compression. Il a défendu l'enveloppe, somme toute relativement modeste, dédiée au Service aux collectivités. Il indique également l'importance du fait que des étudiantes, étudiants gravitent dans les projets, ainsi, tous les groupes et chercheuses y gagnent et y contribuent. La force du Service est de savoir sortir du cadre habituel. Il a pu observer ce que d'autres universités tentent de faire à ce chapitre et il a constaté que le Service aux collectivités accomplit davantage. Il propose en revanche de réfléchir à un nouveau nom qui reflèterait mieux son action et valoriserait la recherche qui y est réalisée.

Une membre remercie le vice-recteur à la Recherche et à la création d'avoir su préserver le budget du Service. Elle remarque toutefois qu'un communiqué a annoncé une diminution de l'enveloppe reliée aux dégrèvements de recherche. Le vice-recteur à la Recherche et à la création note que les dégrèvements attribués par le Comité des services aux collectivités sont différents et protégés. Il explique que quelque 120 dégrèvements étaient associés à l'arrivée de jeunes chercheuses, chercheurs, dont des dégrèvements d'accueil, et non de recherche. Il croit pour sa part que les dégrèvements attribués à l'accueil de nouvelles professeuses, nouveaux professeurs devraient faire l'objet d'une enveloppe particulière fluctuant selon le nombre d'embauches. Celle dédiée à la recherche devrait quant à elle lui être spécifique.

Un membre témoigne de la spécificité du Service aux collectivités de l'UQAM pour avoir œuvré durant dix ans au sein d'une autre institution universitaire. Il déclare que le recteur Robert Proulx a d'ailleurs promu le Service lors des Entretiens Jacques Cartier et de nombreuses universités se sont montrées intéressées par l'expérience de l'Université. L'UQAM a été précurseur dans ce domaine et d'autres universités tendent à développer une recherche enracinée dans le milieu. Le vice-recteur à la Recherche et à la création encourage l'utilisation d'une terminologie la plus inclusive possible et ouverte sur le futur. Les communications et la diffusion doivent être, selon lui, à l'échelle nationale et internationale et dans plus d'une langue, car le travail accompli au Service aux collectivités demeure trop méconnu.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités remercie le vice-recteur à la Recherche et à la création de s'être rendu disponible pour ces échanges constructifs. Il s'engage pour sa part à travailler de concert avec l'équipe afin de porter à l'attention de la nouvelle vice-rectrice, du nouveau vice-recteur à la Recherche et à la création les idées et préoccupations exprimées dans le but de toujours améliorer le Service aux collectivités. Le vice-recteur à la Recherche et à la création déclare que monsieur Simoneau a consciemment été sollicité pour assurer l'intérim à la direction du Service aux collectivités, car il possède une expérience pertinente en matière de technologies et d'environnements numériques, et la diffusion des savoirs, en français et en anglais, par les pages Web du Service contribuera à l'élargissement de son rayonnement. Il conclut en soulignant que de donner un espace de parole et de témoignage aux partenaires est extrêmement important par le site Internet, mais également par des activités, des rencontres ou des journées d'échanges des connaissances.

Un membre ajoute que la recherche effectuée dans les organismes communautaires est très peu connue, alors que beaucoup de choses pertinentes et intéressantes s'y développent. Un autre membre demande s'il sera possible de compter sur des ressources additionnelles pour réaliser de tels projets. Le vice-recteur à la Recherche et à la création indique que le volet « connexion » du Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH) pourrait

éventuellement appuyer de tels projets présentés dans une formule originale et reflétant le travail accompli au Service aux collectivités.

Une membre du personnel du Service aux collectivités suggère de mettre en ligne les publications et outils développés au Service. Ceci dans le but d'élargir sa visibilité par l'entremise de son site Internet. Le directeur intérimaire du Service aux collectivités répond qu'il a eu une rencontre avec le Service de l'audiovisuel et annonce que la structure du nouveau site Internet est pratiquement prête. Elle sera dynamique et proposera un espace collaboratif. Les contenus pourront bientôt y être graduellement intégrés.

Le vice-recteur à la Recherche et à la création souhaite à toutes, tous un bon été et une excellente année 2015-2016.

10. Dépôt de documents

D.1 Critères d'admission PAFARC

D.2 Grille d'évaluation des projets de recherche

LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 HEURES.

ONT SIGNÉ :

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 28 SEPTEMBRE 2015.

AH/mp